

Nous n'attendons que l'assentiment que nous espérons obtenir de Sa Majesté par Votre entremise pour passer un règlement municipal à cette fin, et de ce jour l'établissement du parc Victoria sera un fait accompli.

En attendant la faveur d'une réponse favorable,

J'ai l'honneur de me sousscrire,

De Votre Excellence,

Le très humble et très obéissant serviteur,

S. N. PARENT,

Maire de Québec.

Ottawa, 5 mai 1897.

Monsieur,

La demande contenue dans votre lettre du 8 mars dernier, afin d'avoir la permission de la Reine, de donner le nom " Victoria " à un parc devant être inauguré à Québec dans le mois de juin prochain, en souvenir de la 60e année du règne de Sa Majesté, a été mise devant Sa Majesté et d'après copie de la dépêche du Secrétaire d'Etat pour les colonies, qui accompagne la présente, vous remarquerez que Sa Majesté a gracieusement consenti à accorder la permission demandée.

J'ai l'honneur d'être,

L'obéissant serviteur de Votre Honneur,

DAVID ERSKINE,

Secrétaire du Gouverneur-général.

M. Chamberlain à Lord Aberdeen, Canada.

No. 100.

Rue Downing, 23 avril 1897.

Milord,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre dépêche No. 83 du 16 mars, transmettant copie d'une lettre adressée à nous par le maire de Québec, nous priant d'exprimer à la Reine le